

## À la une

### La Cour de cassation poursuit sa réécriture du Code civil en matière de responsabilité des parents du fait de leurs enfants

note par Jean-Sébastien BORGHETTI sous Cass. ass. plén., 28 juin 2024

*La Cour de cassation vient de supprimer l'exigence de cohabitation qui constituait jusqu'à présent l'une des conditions d'engagement de la responsabilité civile des parents du fait de leur enfant mineur.*



© Andrii Yalanskyi\_AdoBeStock

## Actualité

### « L'observatoire des litiges judiciaires a pour vocation de renforcer la réactivité de la justice »

entretien avec Sandrine ZIENTARA-LOGEAY

## Doctrine

### L'intérêt d'une médiation spécialisée pour les litiges en propriété intellectuelle

étude par Krystelle BIONDI

## Jurisprudence

### L'obligation étatique de protection de la confidentialité des échanges entre les avocats et leurs clients : pas d'ingérence possible sans garanties procédurales dignes d'un État de droit

note par Matthieu BOISSAVY sous CEDH, 6 juin 2024

## Gazette Spécialisée

### DROIT DES BAUX COMMERCIAUX

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Jehan-Denis BARBIER**

*Avocat au barreau de Paris, cabinet Barbier-Associés*

• **Charles-Édouard BRAULT**

*Avocat au barreau de Paris, cabinet Brault & Associés*

• **André JACQUIN**

*Avocat au barreau de Paris, cabinet Jacquin-Maruani Associés*

AVEC LA PARTICIPATION DE

Sabine CHASTAGNIER, Rémy CONSEIL, Philippe FAVRE-RÉGUILLOIN, Mathieu HERCBERG, Olivier JACQUIN et Julien LEYMARIE



 FORMATION

# Plaider-Convaincre

SAM. 21 SEPTEMBRE 2024 / 9H-17H  
INTERCONTINENTAL MARSEILLE - HÔTEL DIEU

+ Cocktail dînatoire / VEN. 20 SEPTEMBRE  
À PARTIR DE 19H - MAISON DE L'AVOCAT

SPÉCIAL  
**20**  
ANS

## Célébrez les 20 ans de l'Institut de défense pénale !

L'inscription à la formation « Plaider-Convaincre » inclut le cocktail dînatoire célébrant les 20 ans de l'Institut. Cette soirée exceptionnelle sera l'occasion d'échanger avec les figures emblématiques de la profession.

**Date :** Vendredi 20 septembre, à partir de 19h

**Lieu :** Maison de l'Avocat

48 rue Grignan - 13 006 Marseille

## DIRECTION SCIENTIFIQUE

Formation sous la direction scientifique de **Philippe Vouland, François Saint-Pierre** et **Marie Burguburu**, avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale.

## PUBLICS CONCERNÉS

### Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Maîtriser les différentes manières de présenter un argument rationnel et/ou juridique
- Améliorer sa stratégie pour convaincre
- Améliorer sa pratique grâce aux conseils d'avocats illustres

## PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants

9H00 : Début de la formation

### Une vie à plaider et convaincre... un peu, beaucoup, passionnément

Deux procès : l'affaire des médecins de Poitiers et l'affaire Roman

*Témoignage exceptionnel d'Henri Leclerc, avocat honoraire*

### L'argument rationnel et/ou juridique

Le trouver, le construire, le rédiger et enfin le plaider

*Éric Dezeuze, avocat au barreau de Paris*

### La rage de convaincre

. Penser, Imaginer, Préparer, Plaider

. La voix, le ton, le corps, les silences

Dialogue à trois voix et à bâtons rompus avec :

*Céline Carru, avocate au barreau de Marseille*

*Romain Boulet, avocat au barreau de Paris*

*Frédéric Monneret, avocat au barreau de Marseille*

Questions de la salle

13h00-14h15 Déjeuner assis

### Le regard de la justice sur les avocats

Un regard expert de l'intérieur et de l'autre côté de la barre

*François Molins, procureur général honoraire près la Cour de cassation*

### Le regard de la presse sur les avocats

. Un double regard averti et extérieur, surplombant

tous les acteurs de la justice

. Zoom sur les avocats

*Marine Babonneau, présidente de l'Association de la Presse Judiciaire (APJ) et journaliste au Canard enchaîné*

Questions de la salle

17h00 Café de fin de formation



### Programme et inscription :

<https://lext.so/aBPHeJ>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : le vendredi 20 septembre à 12H

**Tarif :** 450 € HT (540 € TTC)

**Tarif Jeunes professionnels** sur

présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 360€ HT (432€ TTC)

### Relation clients :

relationclients@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 40



## Gazette du Palais

### Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

### Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

### Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

### Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

### Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

### Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : [relationsclients@lextenso.fr](mailto:relationsclients@lextenso.fr)

Publicité : [julien.combaud@lextenso.fr](mailto:julien.combaud@lextenso.fr)

Tél. : 01 40 93 40 68

### Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : [@LextensoAvocat](https://twitter.com/LextensoAvocat)

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,

sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

- GPL467m1 ■ Pas d'explosion de la délinquance pendant les Jeux olympiques 3
- GPL467m2 ■ Le Parquet national financier, dix ans après : premiers bilans 4
- GPL467n9 ■ Le Barreau pleure la disparition d'Henri Leclerc 6
- GPL466y9 ■ « L'observatoire des litiges judiciaires a pour vocation de renforcer la réactivité de la justice »  
entretien avec Sandrine ZIENTARA-LOGEAY 8


## Technique

- GPL466w4 ■ Lutte contre les dérives sectaires : présentation de la loi  
note par Nathalie FINCK sous L. n° 2024-420, 10 mai 2024 11

## Doctrine

- GPL463i9 ■ L'intérêt d'une médiation spécialisée pour les litiges en propriété intellectuelle  
étude par Krystelle BIONDI 15

## Jurisprudence

- GPL467c3 ■ La Cour de cassation poursuit sa réécriture du Code civil en matière de responsabilité des parents du fait de leurs enfants  
note par Jean-Sébastien BORGHETTI sous Cass. ass. plén., 28 juin 2024 20
- GPL467k4 ■ L'obligation étatique de protection de la confidentialité des échanges entre les avocats et leurs clients : pas d'ingérence possible sans garanties procédurales dignes d'un État de droit  
note par Matthieu BOISSAVY sous CEDH, 6 juin 2024 25
- GPL466f9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 29
- GPL467i4 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 34
- GPL466g2 ■ Chronique de jurisprudence de droit des transports  
par Jean Arié LÉVY <https://lext.so/GPL466g2> 

## Gazette Spécialisée

### DROIT DES BAUX COMMERCIAUX

37

Sous la responsabilité scientifique de

Jehan-Denis BARBIER, Charles-Édouard BRAULT et André JACQUIN